

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2019

**Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35**

L'an deux mille dix-neuf le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

**ACTUALISATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS.**

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Johanna BERREBI, Nathalie BETEMPS, Patrick CARROUER, Madeline DA SILVA à partir de 20h15, Jean DESLANDES, Malika DJERBOUA, Camille FALQUE, Liliane GAUDUBOIS, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Christophe PAQUIS, Delphine PUIER, Guillaume ROUSSEAU, Sandie VESVRE, Georges AMZEL, Sonia ANGEL, Claude COLLIN, Marie-Geneviève LENTAIGNE.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Roland CASAGRANDE par Liliane GAUDUBOIS, Madeline DA SILVA par Arnold BAC jusqu'à 20h15, Isabelle DELORD par Camille FALQUE, Farida FEKAR par Nathalie BETEMPS, Gérard MESLIN par Malika DJERBOUA, Narcisse NGAKA par Christian LAGRANGE, Irina SCHAPIRA par Guillaume LAFEUILLE, Frédérique SMADJA par Lionel BENHAROUS, Marlène UZAN par Valérie LEBAS, Manuel ZACKLAD par Christophe PAQUIS, Mathieu AGOSTINI par Marie-Geneviève LENTAIGNE, Jean-François DEBYSER par Sonia ANGEL.

SECRETAIRE : Christophe PAQUIS.

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20190926-D100-19-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.****LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,**VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,**VU** le tableau des effectifs,

CONSIDERANT l'intégration dans filière technique et à son passage à temps complet, suite à son affectation au service des sports, d'un adjoint d'animation du service périscolaire à temps non complet, le recrutement d'un moniteur-éducateur sur les fonctions d'éducateur spécialisé handicap en remplacement d'un poste d'assistant socio-éducatif créé, la transformation d'un poste d'adjoint administratif en un poste d'éducateur de jeunes enfants à l'occasion du départ d'un agent et d'une nouvelle organisation du service petite enfance

VU le budget communal,**VU** l'avis du Comité Technique du 10 septembre 2019,**VU** l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

ARTICLE 1 : DECIDE de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel de la Commune, ainsi qu'il suit :

Temps Complet (TC) ou Temps Non Complet (TNC)	ANCIEN EFFECTIF		MODIFICATIONS		NOUVEL EFFECTIF	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
EMPLOIS FONCTIONNELS						
Directeur Général des Services	0	1	0	0	0	1
Directeur Général Adjoint des Services	0	1	0	0	0	1
Directeur des services techniques	0	1	0	0	0	1

FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0	0	0	0	0	0
Ingénieur en chef hors classe	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	0	3	0	0	0	3
Ingénieur	0	3	0	0	0	3
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	0	2	0	0	0	2
Technicien	0	6	0	0	0	6
Agent de maîtrise principal	0	4	0	0	0	4
Agent de maîtrise	0	9	0	0	0	9
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	13	0	0	1	13
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	21	0	0	0	21
Adjoint technique	3	148	0	1	3	149

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20190926-D100-19-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

FILIERE ADMINISTRATIVE						
Directeur de cabinet	0	1	0	0	0	1
Collaborateur de cabinet	0	1	0	0	0	1
Directeur territorial	0	1	0	0	0	1
Attaché principal	0	12	0	0	0	12
Attaché	1	22	0	0	1	22
Rédacteur principal de 1 ^{ère} cl	0	1	0	0	0	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	0	5	0	0	0	5
Rédacteur	0	13	0	0	0	13
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} cl	0	14	0	0	0	14
Adjoint administratif pal de 2 ^{ème} cl	0	19	0	0	0	19
Adjoint administratif	0	32	0	-1	0	31

FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation pal de 1 ^{ère} cl	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} cl	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} cl	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine	0	0	0	0	0	0
Professeur EA classe normale	1	0	0	0	1	0
Assistant d'enseignement artistique pal 1 ^{ère} cl	7	1	0	0	7	1
Assistant d'enseignement artistique pal 2 ^{ème} cl	5	2	0	0	5	2
Assistant d'enseignement artistique	11	0	0	0	11	0

FILIERE SOCIALE						
Conseiller Socio-éducatif	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	0	3	0	-1	0	2
Moniteur-éducateur	0	0	0	1	0	1
Educateur jeunes enfants de 1 ^{ère} c lasse	0	3	0	0	0	3
Educateur jeunes enfants de seconde classe	0	6	0	1	0	7
ASEM principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
ASEM principal de 2 ^{ème} classe	0	5	0	0	0	5
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	0	2	0	0	0	2
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	0	6	0	0	0	6
Agent social	0	9	0	0	0	9

FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Puéricultrice cadre supérieur de santé	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice de classe supérieure	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice de classe normale	0	2	0	0	0	2
Cadre de santé	3	0	0	0	3	0
Médecin	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux de cl normale	0	1	0	0	0	1
Infirmière en soins généraux de cl supérieure	0	2	0	0	0	2
Psychologue hors classe	1	0	0	0	1	0
Psychologue de classe normale	3	0	0	0	0	3

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20190926-D100-19-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} cl	0	3	0	0	0	3
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} cl	1	24	0	0	1	24

FILIERE ANIMATION	-					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	0	3	0	0	0	3
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	0	1	0
Animateur	2	9	0	0	2	9
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1	12	0	0	1	12
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	5	0	0	1	5
Adjoint d'animation	60	46	-1	0	59	46

FILIERE SPORTIVE	-					
Conseiller APS	0	0	0	0	0	0
Educateur APS principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	0	2	0	0	0	2
Educateur APS	4	1	0	0	4	1

FILIERE POLICE MUNICIPALE	-					
Chef de service de police municipale	0	1	0	0	0	1
Brigadier-chef principal	0	4	0	0	0	4
Brigadier	0	0	0	0	0	0
Gardien brigadier	0	5	0	0	0	5

EMPLOIS NON CLASSES	-					
Directeur du théâtre	0	1	0	0	0	1
Médecin de soin et chirurgiens-dentistes	12	1	0	0	12	1

		0	0	12	0
118	499			117	500
617				617	

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2019 et budgets suivants au chapitre 012.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier municipal des Lilas et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,

Daniel GUIRAUD



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **03 OCT 2019**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

Voix pour : 35

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20190926-D100-19-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019